

**IDENTIFICATION D'UNE FONTAINE ANTIQUE
AU SUD DES THERMES DE L'EST DE CIMIEZ (*CEMENELUM*)
À NICE (06)**

Alain GRANDIEUX*

INTRODUCTION

C'est au cours d'un nettoyage de terrain¹, effectué du 14 juin au 9 juillet 2004, dans un espace situé au sud des thermes de l'Est de *Cemenelum* à Nice-Cimiez, que furent identifiés, à l'intérieur d'un bâtiment, des éléments appartenant à l'installation d'une fontaine antique. Cet aménagement d'eau courante a été dégagé lors de fouilles qui se sont déroulées entre 1963 et 1970 par le Groupe Archéologique de Cimiez dirigé par F. Benoit² et D. Mouchot³.

À l'époque, les chercheurs n'ont pas, semble-t-il⁴, reconnu cette fontaine antique ; ils ont interprété les traces de calcite déposées sur les éléments comme étant : « [...] dues à la présence des canalisations modernes » (Benoit, 1977, p. 106).

Le nettoyage archéologique qui a permis d'identifier la fontaine a été mené dans le cadre d'un Projet Collectif de Recherche⁵ (Musée archéologique de Nice-Cimiez, SRA-DRAC, CEPAM-CNRS) et d'une étude du mobilier céramique découvert dans l'espace sud des thermes de l'Est⁶ (Grandieux, 2004).

Ces différentes opérations archéologiques, conduites sous la direction de Monique Jannet-Vallat, conservateur du Musée et du site archéologiques, ont révélé de nouvelles données qui apportent notamment des indications concernant l'organisation de certains édifices et leur chronologie relative.

C'est précisément l'un des éléments de ce réajustement scientifique, appliqué au site archéologique antique de Cimiez, que nous présentons dans cet article.

* Archéologue au musée archéologique de Nice-Cimiez ; IPAAM Nice.

1 Nous tenons à remercier vivement les personnes suivantes qui ont apporté une aide précieuse à ce nettoyage archéologique : E. Alexandre (IPAAM Nice, Musée archéologique de Nice-Cimiez), C. Alexandre (IPAAM Nice, chercheur associé au CEPAM), S. Ardisson (IPAAM Nice, doctorante à l'Université de Nice), O. Chauvet, S. Deveau, P. Excoffon (doctorant Université de Provence), A. Foucaud, M. Ghigo (IPAAM Nice), O. Ghiringhelli (étudiant à l'Université de Nice), B. P. Lacavalerie (Musée d'anthropologie de Terra Amata à Nice), M. H. Orselli, F. Rey.

2 Directeur des Antiquités Historiques de Provence de 1943 à 1969.

3 Conservateur du Musée et du site archéologiques de 1962 à 2001.

4 Les rapports de fouilles et les diverses publications concernant la partie sud des thermes de l'Est ne font à aucun moment allusion à une fontaine.

5 Intitulé L'évolution de l'espace public à Cemenelum : étude diachronique des thermes au groupe épiscopal, 2005-2007.

6 Déjà cités dans l'article : Un four de bronzier antique en milieu thermal sur le site de Cimiez (Cemenelum) à Nice (06), du présent tome.

LES THERMES : L'EAU COURANTE AU QUOTIDIEN

Découvrir une fontaine à proximité d'un espace thermal antique n'est pas exceptionnel puisque les thermes romains étaient principalement constitués de monuments des eaux. Les thermes antiques de Cimiez, datés à ce jour du III^e s. de n. è., étaient alimentés au moins par un aqueduc⁷ et devaient fournir aux usagers des bains publics une eau courante distribuée en abondance par diverses installations.

À côté de la disposition habituelle des thermes, bains d'eau froide, tiède et chaude (*frigidarium*, *tepidarium*, *caldarium*), accompagnée de bains dans la piscine de la palestre (*natatio*), nous trouvons également des aménagements destinés à offrir cette eau courante. Édifiés à la fois pour l'embellissement du lieu et pour un usage pratique, les nymphées⁸ et les fontaines étaient utilisés dans les thermes (Bouet, 2004, p. 12-19).

Les fouilles anciennes pratiquées à Cimiez ont révélé quelques vestiges de ces installations, malheureusement très endommagées par le temps. La partie ouest de la piscine (*natatio*), située à proximité de la palestre des thermes du Nord (fig. 1, n° 1), comporte, au centre, les restes d'une fontaine (Benoit, 1977, p. 72). Les latrines, proches de cette piscine (fig. 1, n° 2), possèdent également les traces d'une fontaine alimentant une rigole qui longeait, au sol, les banquettes des usagers (Benoit, 1977, p. 76-77). De même, la partie ouest de la *natatio* des thermes de l'Est (fig. 1, n° 3) est ornée de trois niches, qui étaient revêtues de marbre avec, au centre, une fontaine (Benoit, 1977, p. 86). Les niches qui entourent la fontaine étaient décorées de statues dont quelques fragments ont été retrouvés dans le comblement de la piscine. Si l'on en juge par le caractère monumental et luxueux de cette fontaine, il pourrait s'agir là d'un nymphée déversant l'eau dans la *natatio* des thermes de l'Est.

La fontaine que nous allons présenter (fig. 1, n° 4) vient donc compléter les différents dispositifs de distribution publique de l'eau dans les thermes romains de Cimiez.

SITUATION ET CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUES DE L'ÉDIFICE

En ce qui concerne le contexte historique de la cité antique de *Cemenelum*, la description générale du site archéologique, ainsi que l'espace sud des thermes de l'Est, nous renvoyons le lecteur à la première partie de l'article : *Un four de bronzier antique en milieu thermal sur le site de Cimiez (Cemenelum) à Nice (06)*, du présent tome.

Une chronologie relative du bâti (fig. 1 et 2)

Le nettoyage de terrain, réalisé en 2004, a permis de proposer une approche de la chronologie relative dans l'organisation du bâti de l'espace sud des thermes de l'Est (zone 2). Certaines hypothèses, déjà avancées par les chercheurs dans le passé, concordent avec notre relecture archéologique ; d'autres, plus inédites, sont émises à la suite de nouvelles données.

Le bâtiment situé à l'est de l'édifice à la fontaine (murs 38, 39, 40) est probablement le plus ancien de la zone. Orienté selon le quartier Sud d'habitations et les thermes du Nord, sa technique de construction s'avère différente de celle des thermes de l'Est : l'angle nord-sud est bâti avec de gros moellons quadrangulaires très bien taillés et, contrairement aux thermes de l'Est, la construction ne dispose pas de lits de briques à l'intérieur des murs⁹. Il semble que les thermes de l'Est soient édifiés dans une deuxième étape, suivant une orientation coïncidant avec celles du *decumanus I* et des thermes de l'Ouest. C'est au cours d'une troisième étape que fut construit l'édifice à la fontaine du secteur 4. Celui-ci est adossé au bâtiment le plus ancien et dans le même alignement, en ayant à peu près le même espace à chaque angle externe du mur 40. Le caniveau de la fontaine (CN36) est raccordé à l'égout des thermes de l'Est (CN37) par un percement dans ce dernier. Les murs de clôture de la zone 2 (murs 74 et 41) sont ajoutés dans une quatrième et cinquième étape. Une sixième étape correspond aux constructions du bâtiment à abside (secteur 1) et de l'égout des thermes de l'Ouest (CN35). L'édifice du secteur 1 est logé entre le mur de clôture 41 et le mur 48 du secteur 4.

7 L'aqueduc de Mouraille, prenant sa source à environ 6 km au nord de Nice.

8 Fontaine monumentale utilitaire ou religieuse.

9 Cette technique de construction qui apparaît en Gaule dès la fin du I^{er} s. de n. è. est utilisée à Cimiez pour les thermes du Nord, de l'Est et de l'Ouest. Il s'agit de murs où l'on trouve à la fois des moellons quadrangulaires et des lits de briques (*opus vittatum mixtum*).

Étant donné que le mur 42 est adossé au mur 41, le mur 44 est encastré dans les murs 48 et 49 afin que l'édifice à abside du secteur 1 puisse être orienté selon le mur de clôture sud de l'espace (MR41) et le bâtiment des thermes de l'Est. Une dernière étape correspond aux divers aménagements de l'Antiquité tardive de la zone 2 qui restent à étudier.

Si l'édifice à la fontaine est donc postérieur aux thermes de l'Est, il est en revanche antérieur aux murs de clôture de l'espace sud des thermes de l'Est, ainsi qu'à l'édifice à abside du secteur 1 et de l'égout des thermes de l'Ouest.

Les éléments de datation absolue

L'étude nouvelle dans la zone 2 est rendue difficile par l'absence de relevés stratigraphiques et de données précises sur la localisation du mobilier céramique pouvant apporter une chronologie complète des différents niveaux d'occupation. Néanmoins, les notes de fouilles conservées, l'important fonds photographique du musée archéologique de Cimiez et l'étude récente du mobilier céramique de cet espace (Grandieux, 2004) permettent une approche et une compréhension générale des unités stratigraphiques et du mobilier céramique présent dans les couches.

L'intérieur de l'édifice était rempli d'une ou plusieurs couches de remblai (comme l'ensemble de la zone) constitué d'éléments de démolition très divers appartenant aux structures antiques environnantes. À l'intérieur de ce remplissage, l'importante quantité de céramiques trouvées permet de proposer une chronologie générale de ce mobilier située entre le Ier et les VIe-VIIe s. de n. è.

DESCRIPTION DE L'ÉDIFICE (fig. 2)

Le bâtiment de la fontaine (secteur 4) a été construit contre un autre bâtiment plus ancien (murs 38, 39, 40). Deux murs viennent s'adosser au mur 40, les murs 48 et 53 (fig. 3). Ces deux structures sont complétées, à l'ouest, par deux autres (murs 49 et 52) qui ne se rejoignent pas (fig. 4), laissant ainsi à l'édifice une ouverture à l'ouest donnant accès à une cour (S2A/B). L'ensemble du bâtiment est arasé à environ 1,10 m du sol de circulation de l'édifice.

Les murs de l'édifice à la fontaine (murs 48, 49, 52, 53) correspondent à une construction classique de l'Antiquité romaine : ils sont bâtis à l'aide de deux parements constitués de moellons en calcaire, plus ou moins quadrangulaires, disposés en assises et liés à un mortier de chaux et de sable. Le tout ayant une épaisseur de 0,46 m. L'intérieur des murs était rempli à l'aide de *l'opus caementicium*, c'est-à-dire un mélange de mortier de chaux, de sable et de pierraille. Les joints de mortier, entre les moellons, étaient lissés et le parement externe du bâtiment n'est pas revêtu d'un enduit (celui-ci a peut être disparu). Le mur 40, qui appartient à un bâtiment antérieur, constitue l'arrière de l'édifice à la fontaine. Construit selon la même technique que les murs précédemment décrits, il comprend en revanche deux largeurs différentes (fig. 5). Un premier mur a une largeur de 0,76 m et, par dessus, un second mur de 0,60 m de large est bâti. Ses différentes épaisseurs provoquent un ressaut au niveau d'un lit de réglage, d'où partent également des trous de boulins, vestiges de l'échafaudage antique. À l'intérieur de l'édifice, vers le fond de la pièce, à environ 1 m du mur 40, les murs 48 et 53 possèdent chacun un piédroit de 0,80 m de large qui avancent de 0,30 m à l'intérieur de la pièce (fig. 6). Ils devaient probablement servir à soutenir la charpente de l'édifice. Les parements internes étaient munis d'un épais enduit de tuileau¹⁰ de couleur rose, encore en partie conservé (fig. 7). À l'angle nord de la pièce, au niveau des éléments de la fontaine, cet enduit est recouvert d'une importante couche de calcite.

À l'intérieur de l'édifice, un sol dallé est en partie conservé au nord et au sud de la pièce (fig. 8). Les dalles en calcaire blanc, de formes irrégulières, ont une épaisseur qui varie entre 0,17 m et 0,21 m. L'une des dalles possède un trou de pince de levage. Ce dallage reposait sur un béton de chaux et de cailloux formant le radier (*rudus*) que l'on peut encore apercevoir à l'angle sud-est de la pièce (fig. 9). Durant la fouille ancienne, un sondage profond, pratiqué au centre de la pièce¹¹, sous le niveau du dallage, au milieu d'un important « radier de caillasses » (Benoit, 1977, p. 106), les archéologues ont découvert la tête incomplète d'une statue en marbre attribuée à l'empereur Caracalla et datée de 211-

10 Mortier de chaux, mélangé à de la brique pilée, particulièrement résistant à l'action de l'eau.

11 À l'endroit où le dallage a disparu.

217 (fig. 10). À l'angle sud-ouest de la pièce, un bloc de calcaire de 0,72 m sur 0,46 m et haut de 0,33 m est posé sur le dallage, contre les murs 48 et 49 (US024). Ce bloc a été identifié par les archéologues comme le reste d'un escalier qui permettait le passage entre le bâtiment du secteur 1, identifié comme une *schola*¹², et l'édifice à la fontaine¹³ (fig. 11), alimentant ainsi l'hypothèse que cet édifice était probablement une salle annexe destinée aux officiants de la *schola*.

Pourtant, peu d'éléments encore en place viennent corroborer cette idée, le bloc calcaire pouvant tout aussi bien servir de siège aux utilisateurs de la pièce.

LA FONTAINE

Le dispositif de la fontaine était situé à l'angle nord-ouest de la pièce (fig. 12). Les vestiges de cette installation, très bouleversés, se devinent grâce à un dépôt important de calcite, à des traces en négatif d'éléments disparus et à un caniveau d'évacuation placé au même endroit.

Un bloc en calcaire blanc, de 0,45 m sur 0,37 m et haut de 0,25 m, posé sur une partie du dallage, est adossé au mur 52 et au mur 53 (US023). Les côtés et les bords supérieurs du bloc sont recouverts d'une épaisse couche de calcite (fig. 13). Ils forment un épais bourrelet de calcite, sauf sur la surface supérieure du bloc qui a dû être protégée de l'action calcaire par un élément disparu de forme rectangulaire. Ce bloc, identifié comme une pierre taillée en auge (Benoit, 1977, p. 106), n'est en fait qu'un simple bloc quadrangulaire : la forme en auge est due aux concrétions calcaires. La trace rectangulaire du négatif se poursuit sur l'enduit du mur 52, formant une large bande épargnée par la calcite. Ce négatif suggère, de face, une empreinte qui a la forme d'une colonne munie d'une base moulurée posée sur le bloc quadrangulaire (fig. 14). De plus, au niveau de la liaison entre le bloc et l'enduit, le négatif forme une encoche de 10 cm de large sur la surface du bloc. Ces différents négatifs pourraient correspondre à un élément de décor de la fontaine, à un pilastre en placage de marbre qui a aujourd'hui disparu. À côté de ces éléments, presque contre le mur 53, un autre bloc quadrangulaire en calcaire blanc est également posé sur le dallage mais, une partie du sol ayant disparu, le bloc est en déséquilibre et penche vers la partie manquante du sol (US022). Ce bloc de 0,58 m sur 0,39 m et haut de 0,44 m dispose d'une large rainure longitudinale creusée dans la pierre (fig. 15). Il est également recouvert d'une épaisse couche de calcite ; il s'agit vraisemblablement de la bouche d'eau de la fontaine, ou bien du dispositif de trop-plein d'un bassin disparu.

Près de ce bloc, l'enduit du mur 53 est recouvert d'un important dépôt de calcite, notamment près du sol dallé où la calcite forme un épais bourrelet (fig. 16). Le dallage, encore en place sous les blocs, est également recouvert de calcite par endroit.

Un caniveau d'évacuation est installé au niveau du dallage, derrière le bloc au « pilastre » (partie non visible) et traverse le mur 53 (CN36). Le canal, qui a une largeur de 0,33 m et une hauteur de 0,57 m, est constitué de piédroits en moellons liés au mortier de chaux (fig. 17). Le sol du caniveau est formé de *tegulae* dont six sont complètes et cinq fragmentées. Au niveau de la bouche d'évacuation du mur 53, un important dépôt de calcite est encore visible et deux *tegulae*, qui se superposent, forment le fond en pente du caniveau (fig. 18). La bouche d'évacuation est contemporaine de la construction du mur 53. Trois dalles irrégulières de couverture sont encore en place, la plus grande mesure 1,20 m sur 0,53 m. Le caniveau se déverse dans l'égout des thermes de l'Est (CN37) par une perforation du piédroit ouest de ce dernier. Le piédroit sud de l'égout des thermes de l'Ouest (CN35) passe sur le piédroit nord du caniveau de la fontaine ; on peut donc en déduire que l'égout CN37 est antérieur au caniveau et que l'égout CN35 est au contraire postérieur (fig. 19).

Entre la mise en place des deux égouts CN35 et CN37, on a construit l'édifice à la fontaine du secteur 4.

12 Lieu de réunion d'associations à caractère professionnel et religieux.

13 Selon le rapport de fouilles de 1965.

CONCLUSION

Les différents indices archéologiques, relevés lors du nettoyage de terrain, permettent d'attester l'existence d'une nouvelle fontaine dans le quartier thermal de *Cemenelum*. Les dépôts importants de calcite sont placés à un endroit précis de l'édifice : à l'angle nord-ouest, où se trouve également un caniveau d'évacuation. L'enduit interne de l'édifice est composé d'un mortier épais de tuileau, destiné à l'étanchéité des murs afin d'empêcher les infiltrations d'eau. Ce genre d'enduit est utilisé généralement pour les constructions qui sont au contact de l'eau : aqueduc, égouts et bassins. Le dallage soigné de l'édifice correspond à celui que l'on trouve parfois à l'intérieur de nymphées ou aux abords des fontaines publiques (Cholet, Gaidon-Bunuel, 2004 ; Follain, 2004). Nous sommes donc, vraisemblablement, en présence d'un bâtiment muni d'une fontaine qui a aujourd'hui pratiquement disparu et dont le dispositif précis reste à ce jour d'une lecture difficile.

Quelle était la fonction de ce bâtiment ? Les maigres éléments qui restent en notre possession ne permettent pas de déterminer le rôle précis de l'édifice et de la fontaine. Un nymphée paraît peu probable car, en général, la fontaine monumentale était placée au centre du bâtiment et non placée dans un angle exigu. De plus, l'eau se déversait dans un bassin qui n'a pas été retrouvé. Si l'édifice a été utilisé comme annexe de la *schola* (secteur 1), ce fut dans un second temps et non à l'origine puisque, comme on l'a vu, le bâtiment à la fontaine est antérieur à la *schola*. Toutefois, il semble qu'au départ le bâtiment à la fontaine se trouvait placé à l'intérieur d'un espace pouvant correspondre à la palestre des thermes de l'Est (zone 2). Ceci avant que des constructions postérieures ne viennent modifier l'organisation de l'espace et rendre la palestre inutilisable, notamment par la construction de l'égout des thermes de l'Ouest qui traverse toute la zone. Par conséquent, on peut supposer que le bâtiment primitif, ouvert à l'ouest, était en corrélation avec la palestre et disposait d'une fontaine destinée aux adeptes sportifs.

Quelle est la date de construction de l'édifice ? En l'absence de documents plus précis de fouilles, il est impossible de répondre avec exactitude à cette question. Si l'on tient compte du creusement de l'égout des thermes de l'Est (CN37) pour le passage du caniveau de la fontaine (CN36) et de la datation actuelle des thermes de l'Est, le bâtiment à la fontaine n'est pas antérieur au milieu du IIIe s. de n. è. (Benoit, 1977, p. 58). Le comblement de l'édifice et de tout l'espace doit se situer, selon le mobilier céramique, aux environs des VIe-VIIe s. de n. è. Quoiqu'il en soit, l'épaisseur du dépôt calcaire de la fontaine, qui peut atteindre par endroit 20 cm, laisse supposer une très longue activité.

Reprendre les fouilles de ce bâtiment, notamment des fondations qui n'ont pratiquement pas été fouillées, permettrait d'apporter de nouvelles informations, de resituer la chronologie et de retrouver des éléments de la fontaine et de l'édifice, qui offriraient une meilleure compréhension du dispositif qui, à ce jour, reste très énigmatique.

BIBLIOGRAPHIE

- BENOIT F., 1977, Cimiez et la ville antique, Éditions E. de Boccard, Paris, 162 p.
- BOUET A., 2003, Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise, Collection de l'École Française de Rome, 320, 2 volumes.
- CHOLET L., GAIDON-BUNUEL M-A., 2004, Septeuil « La Féerie », Nymphée ou sanctuaire de source, Dossiers d'Archéologie, 295, p. 30-35.
- FOLLAIN É., 2004, Fontaines gallo-romaines en Haute-Normandie, Dossiers d'Archéologie, 295, p. 50-59.
- GRANDIEUX A., 2004, L'espace sud des thermes de l'Est de Cemenelum à Nice-Cimiez, Nouvelles données d'une fouille ancienne : 1962-1972, Étude du mobilier céramique et approche de l'organisation du bâti, Un contexte du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive, Mémoire de maîtrise, Université de Nice Sophia Antipolis, 2 volumes.

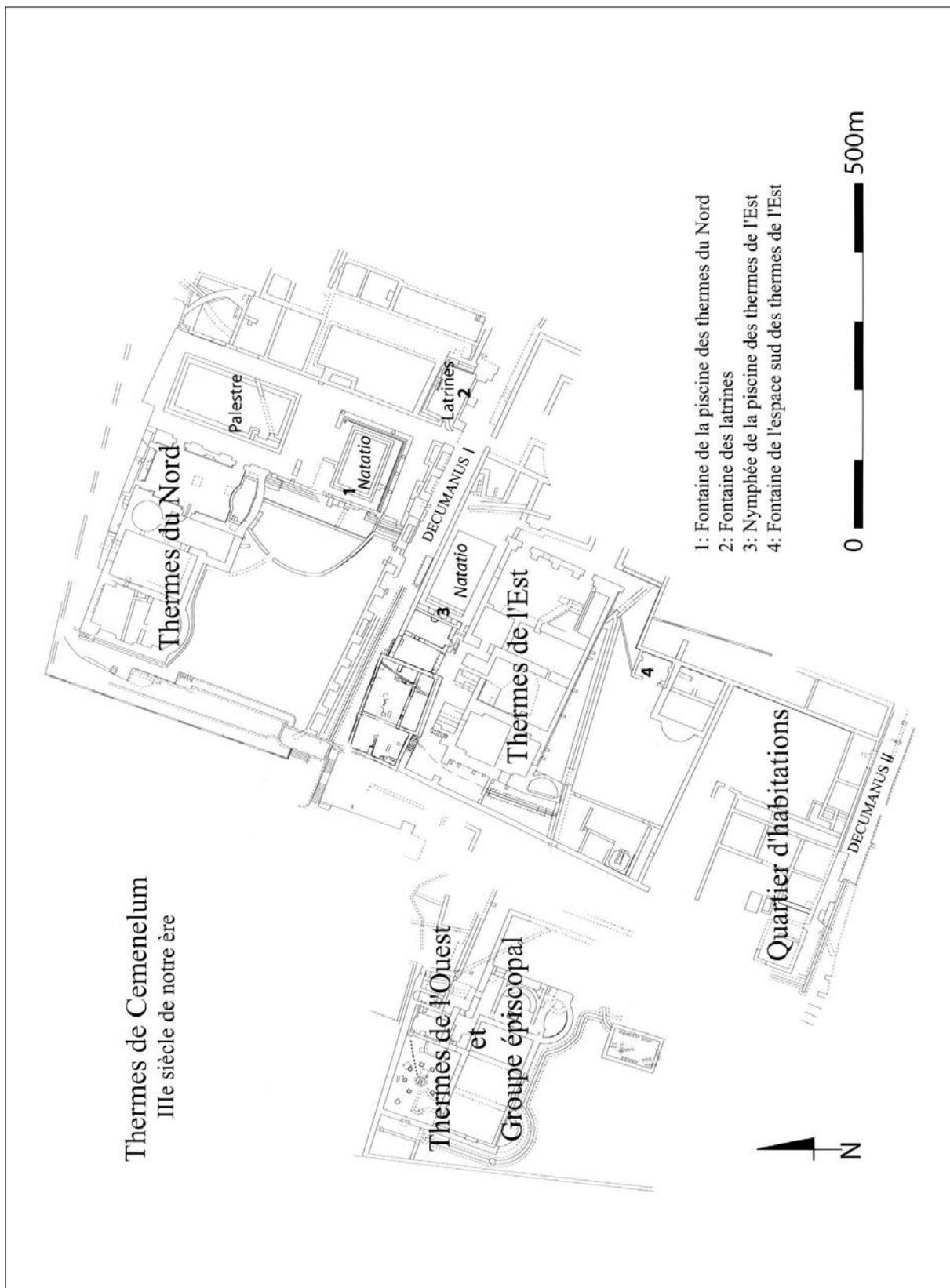


fig. 1 : Les thermes de *Cemenelum*
(Topographie : Ville de Nice ; DAO : A. Grandieux)

L'espace sud des thermes de l'Est (zone 2)
et l'édifice à la fontaine (secteur 4)

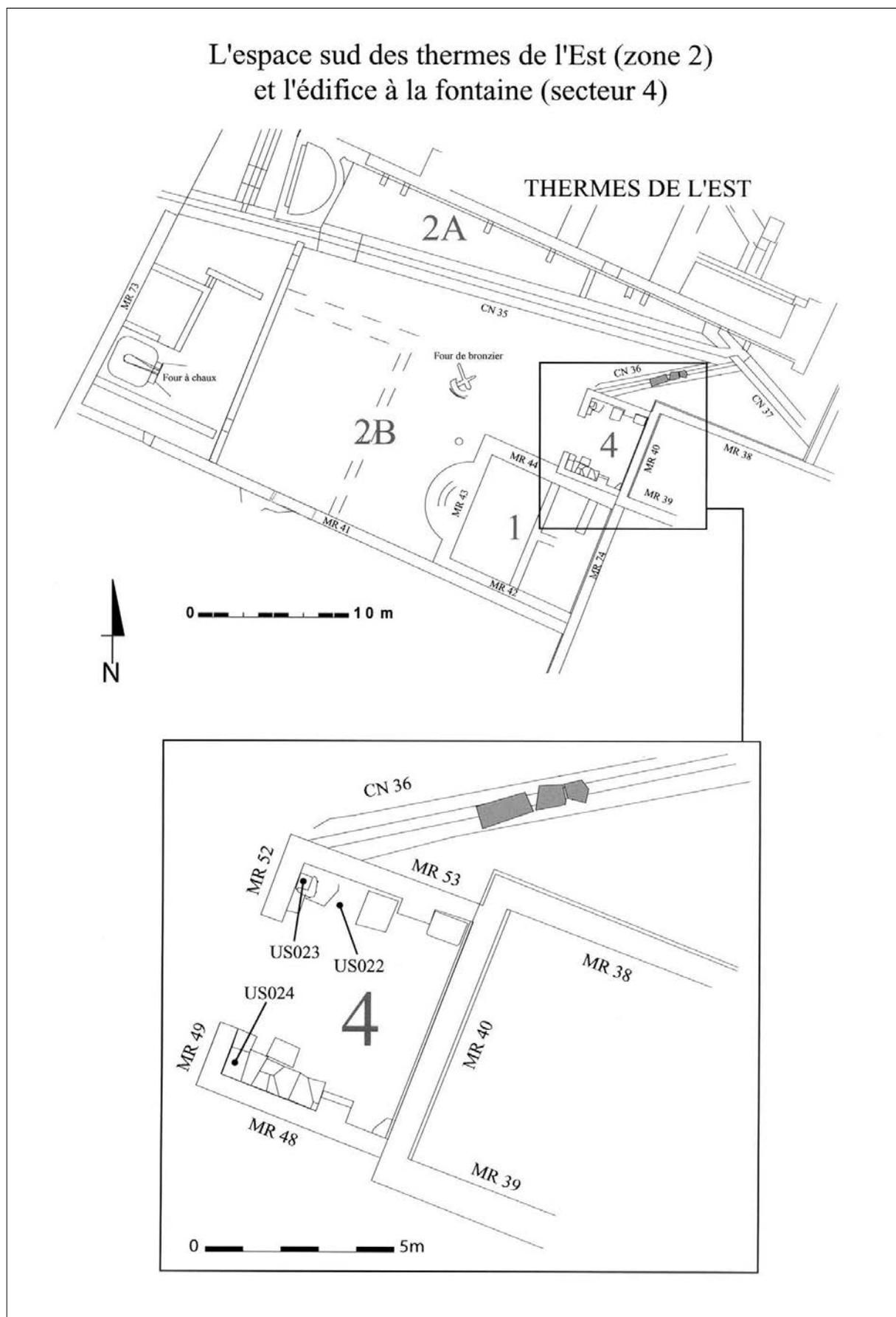


fig. 2 : L'espace sud des thermes de l'Est et le bâtiment de la fontaine
(Topographie : Ville de Nice/F. Laurier - Service Archéologique du Var ; DAO : D. Bocchino/A. Grandieux)



fig. 3 : Le secteur 4 (murs 40, 48, 53)



fig. 4 : Le secteur 4 et l'ouverture à l'ouest



fig. 5 : Le mur 40 et le ressaut



fig. 6 : Le piédroit du mur 48



fig. 7 : Détail de l'enduit de tuileau



fig. 8 : La partie sud du sol dallé



fig. 9 : Le rudus à l'angle sud-est de la pièce

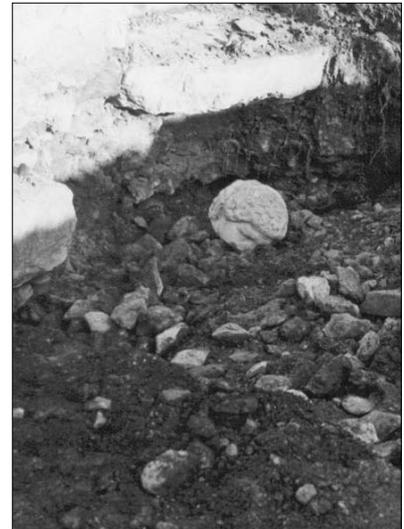


fig. 10 : La tête en marbre



fig. 11 : Bloc à l'angle sud-ouest



fig. 12 : Le dispositif de la fontaine à l'angle nord-ouest



fig. 13 : Le bloc de la fontaine (US023)

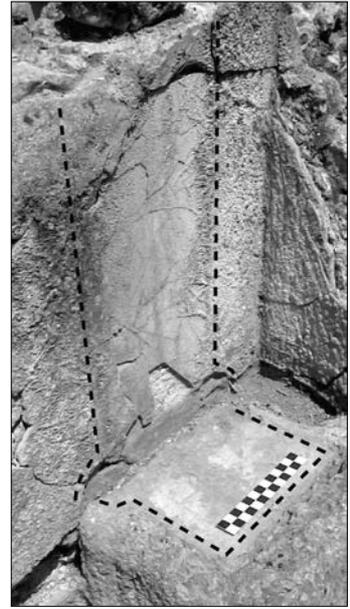


fig. 14 : Trace du négatif



fig. 15 : Le bloc à la rainure (US022)



fig. 16 : Détail du dépôt de calcite en bourrelet



fig. 17 : Le canal de la fontaine (CN36) et l'angle nord-ouest du bâtiment



fig. 18 : La bouche d'évacuation et le canal (CN36)



fig. 19 : Jonctions CN35, CN36, CN37 ; au premier plan : le canal de la fontaine